

*Sécurité de la vieillesse—Loi*

soient pas montrés solidaires des travailleurs en s'opposant au bill C-124.

• (1200)

Le 2 décembre dernier, j'ai expliqué quelles seraient les conséquences du bill C-131 pour les femmes âgées. C'est une chose qui nous préoccupe de près, mes collègues et moi. Le Nouveau parti démocratique a entrepris une enquête exhaustive sur la situation des femmes âgées. Nous avons parcouru chaque province, ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Partout, on nous a répété la même chose. Non seulement les Canadiennes âgées ont-elles été très mal payées si elles ont occupé un emploi, mais la majorité de celles qui sont pensionnées ne reçoivent aucun salaire du fait qu'elles sont restées au foyer. Pourtant elles ont travaillé dur pour élever leur famille. Elles n'étaient pas rémunérées et maintenant on leur refuse une pension. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>me</sup> Bégin) le sait pertinemment. Je l'ai déjà entendue exprimer de la sympathie pour ce groupe de Canadiennes. Pourtant, ce projet de loi va tout à fait à l'encontre de ce que le ministre semblait éprouver surtout à l'égard des personnes âgées.

Le 21 décembre dernier, j'ai voulu expliquer en quoi de simples citoyens seraient touchés par cette mesure. A ce moment-là, j'ai tenté de réunir le plus de données possibles concernant la Colombie-Britannique puisque c'est là que le coût de la vie est le plus élevé. Nous nous sommes renseignés sur ma propre circonscription de Vancouver-Est. On y compte beaucoup de retraités provenant de familles d'immigrants, de familles de gagne-petit. On y rencontre beaucoup d'économiquement faibles, un bon nombre étant des prestataires de l'aide sociale et, encore une fois, une forte proportion sont des femmes.

Aujourd'hui je voudrais de nouveau vous faire part des raisons que nous avons de nous inquiéter et tenter de convaincre le gouvernement en cette dernière étape de l'étude du projet. Je fais appel aux libéraux au nom de la justice. Nous ne voulons pas accepter cette mesure comme le font nos amis à notre droite. A leur avis, il faut se montrer bon pour les vieillards, pour des motifs humanitaires. C'est du paternalisme et de la condescendance. Il s'agit plutôt de justice fondamentale pour les Canadiens.

Les retraités qui ont travaillé toute leur vie ne devraient pas être obligés de supporter le fardeau de l'austérité. Ce ne sont pas eux qui sont la cause de l'inflation. Beaucoup d'entre eux admettront que c'est plutôt le gouvernement libéral, l'auteur de cette mesure, qui accomplit bien peu pour combattre l'inflation. Les retraités sont les victimes de l'inflation. Ils le sentent bien quand ils constatent que d'un mois à l'autre le prix des aliments ne cesse d'augmenter. Ils ne peuvent se permettre d'acheter de la viande aussi souvent que le réclame leur régime. Ils auront à peine assez d'argent pour se procurer des légumes frais. S'ils habitent en appartement, le prix des loyers est très élevé. S'ils ont la chance d'occuper une résidence pour personnes âgées—et Dieu sait combien il en manque—il leur faut toujours compter avec la hausse des tarifs de téléphone, de l'électricité et des transports. Très peu ont assez d'argent pour sortir ou recevoir. Et s'ils sont propriétaires, il leur faut compter avec les hausses des taxes foncières. A l'exception des vieux

riches, rares sont les budgets des personnes âgées qui sont excédentaires.

J'exhorte le gouvernement à reconsidérer sa décision non seulement pour des motifs de justice élémentaire, justice qu'on doit rendre aux anciens, mais aussi pour des raisons d'ordre pratique. Je ne parle pas seulement de ceux qui sont dans un tel dénuement qu'ils ont droit au supplément de revenu garanti; ceux-là vivent carrément dans la pauvreté et naturellement pour eux le coût de la vie est une chose terrible. Je veux parler des retraités moyens, soit de quelque 100,000 Canadiens, qui ont en tout à peine plus de \$6,000 par an pour vivre. Ceux-là ne peuvent compter sur le supplément de revenu garanti et, aujourd'hui, on leur offre une indexation partielle égalant la moitié du coût de la vie. Ce sont eux qui seront le plus lésés par la présente mesure. Tous les députés ont dû avoir l'occasion de s'entretenir avec des personnes du troisième âge dans leur circonscription. Ils ont sûrement vu ce que contenaient les paniers des vieillards qui font leur marché. La plupart des députés qui les ont vus savent bien que ces gens-là ont besoin de l'indexation complète.

J'ai déjà dit à la Chambre et je le répète, ce bill va causer, du tort aux personnes âgées, surtout aux femmes. C'est une mesure injuste pour ces femmes qui représentent plus de 50 p. 100 de nos personnes âgées. Et la très grande majorité d'entre elles vivent dans la misère. Les statistiques le démontrent amplement. Et justement parce qu'elles sont pauvres, dans la plupart des cas, elles vivent seules dans une chambre, dans un appartement et parfois même dans leur famille. On va rarement leur rendre visite et elles n'ont pas les moyens de sortir et de faire partie de la société. Elles sont l'objet de discrimination non seulement parce qu'elles sont vieilles, mais aussi parce qu'elles sont des femmes. La plupart n'ont pas droit au Régime de pensions du Canada et ne reçoivent pas non plus de prestations de retraite de régimes privés. Celles qui sont mariées vivent plus longtemps que leur conjoint. Bon nombre, sinon la plupart de celles qui ont 65 ans et plus, sont seules et n'ont que les prestations de vieillesse pour vivre. Il est plus facile de joindre les deux bouts quand on est deux à vivre de ces prestations.

Nous trouvons que ce bill est surtout injuste pour les femmes âgées. La plupart d'entre elles font partie de ce groupe marginal qui n'est pas suffisamment pauvre selon les critères du gouvernement, et Dieu sait combien elles sont en fait démunies, pour recevoir le supplément du revenu garanti, mais qui l'est trop pour pouvoir vivre décemment.

A quoi rime cette mesure si elle est adoptée, et elle le sera à cause de la majorité libérale? Elle revient à dire aux personnes âgées, la plupart des femmes, qu'elles ne méritent pas que leurs prestations de vieillesse soient indexées même si on le leur avait promis dans les lois qui ont été adoptées naguère.

Je demande instamment au gouvernement de réexaminer ce bill au cours des dernières étapes de son étude. C'est une insulte pour les personnes âgées. Et je ne suis pas le premier député à le dire. Nous sommes si fiers de nos vieillards qui ont tant fait pour leur pays. Nous connaissons tous des gens—dans notre famille, dans celle de nos amis—qui ont été à la guerre ou qui ont perdu des êtres chers au champ d'honneur. Ils ont tous souffert pendant la grande crise. Et ils n'avaient pas l'indexation pendant cette dure période. Ils n'avaient pas de quoi vivre. Ils se privaient et refaisaient leurs vieux vêtements. Ils se sont durement privés pour élever leur famille. Ils ne